

120^e ANNIVERSAIRE

COUPE GORDON BENNETT



20 AU 22 JUIN 2025

UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

Circuit d'Auvergne, France





LA COUPE GORDON BENNETT REVIENT LES 20, 21 ET 22 JUIN 2025 EN AUVERGNE POUR SON 120° ANNIVERSAIRE !

Une réédition du parcours original de 1905, un véritable village Gordon Bennett aux airs de la Belle Époque, une exposition inédite et unique sur l'histoire de la Coupe Gordon Bennett prendront place sur le circuit de Charade.

Prémices et événements majeurs dans l'histoire du sport automobile, la Coupe Gordon Bennett a marqué un tournant et tient une part importante dans l'Histoire de notre territoire. **137 kms de parcours au cœur du Puy-de-Dôme**, et qui ont engendré la création de grandes courses automobiles : des Grands Prix de l'ACF aux actuels Grands Prix F1.

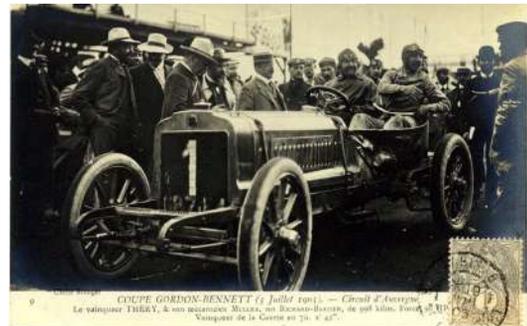
LE MOT DU PRÉSIDENT ÉCURIE AUVERGNE

« L'Auvergne est une terre d'accueil du sport automobile et de l'industrie automobile naissante et des débuts de la compétition. En témoigne l'innovation des Frères Michelin en 1889 avec l'apparition du pneumatique, la Coupe Gordon Bennett 1905 et le Circuit de Charade mondialement connu.

Il est donc évident que pour le 120° anniversaire de la Coupe Gordon Bennett, notre comité se devait de recevoir les collectionneurs et amateurs d'ancêtres automobiles pour cette commémoration.

Au plaisir de rouler ensemble. »

Jean-Claude Mathieu.



UN WEEK-END SUR LES TRACES DE LA COUPE GORDON BENNETT

Dans un cadre mythique, le **circuit de Charade**, le programme a été pensé et conçu pour faire vivre **une expérience hors du temps**.

Expositions, conférences, décors, atmosphère, de quoi ramener un petit bout de la Belle Époque et de la Coupe Gordon Bennett en 2025 !

Un programme qui ravira le plus grand passionné au plus curieux d'entre nous.



UN ÉVÈNEMENT EN L'HONNEUR DE LA COUPE GORDON BENNETT

Un village de la Belle Époque recréé, le parcours de 1905 foulé de nouveau par les bolides de l'époque et un héritage culturel et historique mis en avant.

Le programme établi sur **3 jours** célèbre cet héritage, va à la rencontre des Puydômois pour leur faire découvrir, redécouvrir et vivre **un événement ancré dans nos racines** qui aura permis **l'innovation automobile et industrielle**, le développement d'un secteur majeur de notre territoire.

Le bagage automobile de l'Auvergne est riche et rempli d'Histoire, d'innovation, de construction et de courses automobiles.

Ce retour aux sources de la Coupe Gordon Bennett invite aux rendez-vous tous les passionnés de mécaniques anciennes, les curieux, les familles pour célébrer cet événement.



LA COUPE GORDON BENNETT EN QUELQUES CHIFFRES

6 éditions dont **4 en France**
La dernière se déroulant sur le circuit d'Auvergne

7 nations engagées en 1905

18 participants en 1905

137 kms sur le circuit d'Auvergne

+ de 80 000 spectateurs en 1905

4 VICTOIRES FRANÇAISES

UN PROGRAMME SUR 3 JOURS

- VENDREDI 20 JUIN -

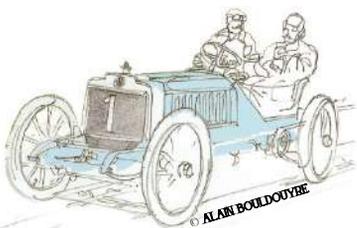
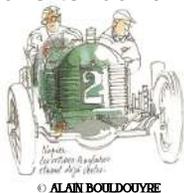
14h00 : Accueil au circuit de Charade
17h30 : Présentation du parcours
18h30 : Apéritif de bienvenue et conférences
19h30 : Dîner

- SAMEDI 21 JUIN -

7h30 : Rendez-vous sur le circuit de Charade
8h30 : Départ de Laschamps pour le parcours originel de la Coupe Gordon Bennett
12h30 : Pique-nique
18h00 : Arrivée sur le circuit de Charade
20h00 : Soirée de gala au Casino de Royat et exposition de Mr. Jean OZIOL

- DIMANCHE 22 JUIN -

9h30 : Visite de l'Aventure Michelin
12h00 : Déjeuner au circuit de Charade
14h30 : Tours de découverte du circuit de Charade
17h30 : Pot de clôture



Théry, vainqueur de la Coupe Gordon Bennett 1905, sur Richard Branson, aux côtés de France (blanc clair).



TARIF UNIQUE : 780€ TTC
Incluant : administration, roulages, repas, activités, pack pilote

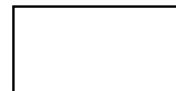


Demande de participation au 120^e anniversaire de la Coupe Gordon Bennett

Document à nous retourner rempli et signé accompagné du règlement.

- **par courrier** : Écurie Auvergne, 2 rue d'Alembert, 63510 AULNAT, France
- **par mail** : ecurie-auvergne@orange.fr

Les demandes de participation se clôturent le 20 mai 2025.



CHAUFFEUR

PRÉNOM
NOM
MAIL
TÉLÉPHONE PORTABLE
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL
PAYS
DATE DU PERMIS DE CONDUIRE
N° DU PERMIS DE CONDUIRE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
N° DE CONTRAT ASSURANCE

MÉCANICIEN OU 1^{er} PASSAGER

PRÉNOM
NOM
MAIL
TÉLÉPHONE



VÉHICULE

MARQUE DU VÉHICULE
ANNÉE DE CONSTRUCTION
MODÈLE
PAYS ORIGINE CONSTRUCTEUR
MARQUE DU MOTEUR
PUISSANCE H.P.
CYLINDRÉE
NOMBRE CYLINDRES
TYPE CARROSSERIE
NOMBRE DE PLACES
IMMATRICULATION

L'inscription à l'événement comprend : les repas (collations, déjeuners du samedi et dimanche, dîners du vendredi et samedi), le pack pilote (et copilote) (plaque, stickers, roadbook et goodies), les photos et vidéos de l'événement, les engagements et animations prévus, la soirée de gala.

Historique du véhicule (merci de joindre une photo de l'automobile) :

.....
.....
.....



TARIFS

PARTICIPATION FORFAITAIRE AUX FRAIS D'ENGAGEMENT
Aucune prestation ne pourra être déduite des frais d'engagement



UN VÉHICULE + 2 PERSONNES

Du vendredi 14h à dimanche 18h

780 € TTC

Les repas enfants, invités et autres prestations seront encaissées auprès des intéressés immédiatement pendant la manifestation.

CHOIX DU PAIEMENT :

Les sommes seront encaissées à la réception des documents.

PAR VIREMENT BANCAIRE

Le transfert bancaire doit s'effectuer en €, en spécifiant la raison du transfert :

INSCRIPTION 120 ANS COUPE GORDON BENNETT.

IBAN : FR76 1190 7000 5000 5197 6051 676

PAR CHÈQUE BANCAIRE

Ordre à indiquer : Écurie Auvergne

J'accepte de me conformer aux consignes et règlements, ci-joints, de cette balade touristique dont je reconnais avoir pris connaissance.

Je dégage de toutes responsabilités les organisateurs et m'engage à ne poursuivre aucune action envers les organisateurs ou assimilés.

Date

Signature, mention « lu et approuvé »



CONSIGNES ET RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

Pour fêter le 120^e anniversaire de la Coupe Gordon Bennett, l'association Écurie Auvergne et le comité Gordon Bennett organisent les 20, 21 et 22 juin 2025 une balade touristique sur le parcours originel pour véhicules d'époque (ancêtres, vétérans) sans aucun esprit de compétition et sous l'appellation :

Coupe Gordon Bennett 120^e anniversaire

Objet de cette balade : participer pour le plaisir de se retrouver et de rouler ensemble.

ARTICLE 2 : VÉHICULES ADMIS ET TENUE D'ÉPOQUE

Véhicules des origines à 1918.

50 véhicules seront admis.

Clôture des demandes de participation le 20 mai 2025.

Tous les véhicules anciens, en parfait état d'origine ou restaurés sans modification de cet état, respectant l'authenticité du modèle présenté.

Dans la mesure du possible, une tenue d'époque est souhaitée pour le parcours.

Les organisateurs pourront accepter ou refuser une demande de participation sans avoir à justifier de leur décision.

ARTICLE 3 : PERMIS DE CONDUIRE – CODE DE LA ROUTE

Chaque équipage s'engage à se confirmer aux prescriptions du code de la route (adaptable aux véhicules anciens), des arrêtés municipaux des communes traversées, des articles de cette consigne et des décisions des organisateurs.

Permis de conduire et assurance obligatoire pour les chauffeuses et chauffeurs, à présenter lors de votre accueil.



ARTICLE 4 : PROGRAMME

Sous réserve de modifications imposées par des éléments importants de dernières minutes.

VENDREDI 20 JUIN	14H	ACCUEIL CIRCUIT CHARADE	VILLAGE
	14H – 17H30	CONTRÔLE ADMINISTRATIF	VILLAGE
		PESAGE	VILLAGE
		MISE EN PARC	VILLAGE
	17H30	PRÉSENTATION PARCOURS	VILLAGE
	18H30	POT DE BIENVENUE – CONSIGNES	VILLAGE
	19H30	SOIRÉE BUFFET	VILLAGE
SAMEDI 21 JUIN	7H30	RDV SUR CIRCUIT	VILLAGE
		COLLATION	VILLAGE
		MISE EN ROUTE TOUS NIVEAUX	VILLAGE
	8H	SORTIE CIRCUIT	
	8H30	DÉPART LASCHAMPS	PARCOURS
	12H30	PIQUE-NIQUE GORDON	PARCOURS
	18H	ARRIVÉE SUR CIRCUIT ET MISE EN PARC	VILLAGE
	20H	DÎNER DE GALA – CASINO DE ROYAT	ROYAT
DIMANCHE 22 JUIN	9H30	VISITE DE L'AVENTURE MICHELIN	CLERMONT-FERRAND
		EXPOSITION PAR JEAN OZIOL	
	12H	DÉJEUNER	VILLAGE
	13H45	MISE EN PRÉ-GRILLE	CIRCUIT
		PRÉSENTATION AU PUBLIC	CIRCUIT
	14H30	2/3 TOURS DÉCOUVERTE DU CIRCUIT	CIRCUIT
	17H30	POT DE CLÔTURE	VILLAGE

Les remorques, porte-voitures ou camions seront stationnés sur un emplacement réservé jusqu'au lundi matin, dans l'enceinte du circuit.

Vitesse limitée à 30 km/h dans l'enceinte du circuit.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

Conformément aux prescriptions des décrets 2006 554 du 16/05/2006, une police d'assurance Responsabilité Civile AXA BORDE actuellement en cours est souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation.



ARTICLE 6 : PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENGAGEMENT

Voir fiche de demande de participation

Les frais de participation sont forfaitaires et ne sont pas fractionnables.

Il ne s'agit que d'une participation aux frais de la manifestation Gordon Bennett 120^e, repas, visites, conférences et autres s'y rattachant.

Les repas invités et autres prestations seront encaissés auprès des intéressés, immédiatement pendant la manifestation.

ARTICLE 7 : HÉBERGEMENT

L'hébergement est libre de choix et sous la seule responsabilité des participants.

Le Comité Gordon Bennett peut vous guider dans votre recherche en vous conseillant 4 hébergements que nous recommandons habituellement et à proximité du circuit de Charade :

- Hôtel « Le Princesse Flore ***** » : 04 73 35 63 63 / contact@princesse-flore-hotel.com
- Hôtel « Le Radio *** » : 04 73 30 87 83 / resa@hotel-radio.fr
- Hôtel « Le Chatel ** » : 04 73 29 53 00 / info@hotel-lechatel.com
- Hôtel « Le Royal Saint-Mart *** » : 04 73 35 80 01 / contact@hotel-auvergne.com

ARTICLE 8 : EN CAS DE FORFAIT

Notifié par écrit avant le 5 juin 2025, 50% du montant de la participation sera remboursé.

Au-delà du 5 juin 2025, aucun remboursement ne pourra être réclamé ou exigé par qui que ce soit (engagement financier auprès de nos prestataires).

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉ

Tout participant à cette manifestation à quelques titres que ce soit, ne pourra engager une procédure à l'encontre du ou des organisateurs, assimilés et de leurs partenaires.

**Écurie Auvergne
Le Comité Gordon Bennett**

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »